

« le voir il y a, un instant : ne s'est-il pas permis d'offrir un toast à nos hôtes, et vous avez remarqué avec quel ille joie mêlée de satisfaction il savourait la liqueur—mais en effet j'oubliais : je l'ai vu plusieurs fois entrer au restaurant : encore l'autre jour je le vis en compagnie d'un de ses amis, dont la réputation est faite : ils se séparèrent, ce dernier vint m'offrir de m'accompagner dans ma promenade, et Dieu sait s'il en exhalait une odeur de vin ! »

Remarquez que tout ceci se passe en confidence et que l'on a soin d'ajouter : « Ce n'est pas que je veuille de mal à ce jeune homme, au contraire, mais c'est pour que vous le mettiez sur ces gardes, vous qui paraissez l'estimer. »

Eh bien ! voilà les propos inconvenants qui font le sujet de mille et une conversations. Le préjugé contre les hôtels est tel ici que, lors même que vous seriez d'un Calvaire de Tempérance, ou que vous auriez embrassé à genoux le *Main Liquor Law*, s'il vous arrive d'aller faire visite à un parent ou ami qui pensionne au restaurant, vous paraitrez aux yeux des commères être entré pour boire, et, quand cela sera-t-il, où est le grand mal ? ne vous est-il pas permis de vous désaltérer au restaurant comme ailleurs ? Mais non ! il n'est pas accordé de boire au restaurant, quand même ce serait de l'eau de Plantagenet, de Caxton ou de St. Leon la plus pure !

Il y a pis que cela encore. Un jeune homme est-il retenu par maladie à la maison—oh ! voilà les commères qui crient : « C'est l'orgie qui en est la cause ! » Si vous avez des marques d'embouppoint, l'on dit tout de suite : « Oh ! ça n'est pas surprenant, il ne se prive pas celui-là ! » Enfin, seriez-vous décharné à faire peur, on sait bien dire : « Voilà les suites de la débâche ! »

En sorte que vous ne pouvez avoir d'embouppoint, vous ne devez pas être convalescent, et surtout gardez-vous de la maigreur de votre personne ! Maintenant le moyen de vivre dans un tel état de chose !!!

Et les affreuses conséquences de ces malheureuses et trop multipliées causeries perdent à jamais dans l'opinion publique un homme qui n'aura eu d'autre tort que celui de détester et de fuir l'hypocrisie.

UN QUÉBÉCOIS SOCIABLE.

L'ECHO DU ST. MAURICE.

Après avoir eu le plaisir de connaître ce nouveau journal, publié à Trois-Rivières, nous acceptons de grand cœur la demande qu'il nous fait d'échanger avec le *Fantasque*.

Le St. Maurice est un sol hérissé de beaucoup de forêts, où se trouvent autant de renards que dans les endroits peuplés d'hommes. Cette circonstance nous fait craindre que notre ami l'*Echo du St. Maurice* ne prêchât pendant quelque temps dans le désert. Mais nous espérons que les défrichements venant animer bientôt ces solitudes, lui permettront d'être l'organe d'une multitude d'abonnés et de se faire le bienheureux écho de la prospérité d'une colonie riche et populeuse.

En attendant ce surcroît de bonheur, la nouvelle feuille étant un écho, nous désirons qu'elle retentisse agréablement aux oreilles de tout le monde ; mais nous lui souhaitons de produire quelquefois des sons assez formidables pour interdire les méchants et déconcerter les manœuvres des ennemis nés de toute publication naissante, en les livrant aux mille échos vengeurs de la publicité.

MORTALITÉ PROBABLE.

Il fait depuis cinq jours un froid à geler vifs tous les êtres de la création. Nous nous sommes demandé à ce même propos si le citoyen Pierre Blanchet était encore de ce monde ; ne voyant plus reparaître l'*Ancêtre* et n'entendant plus parler du grand homme, nous l'avons cru gelé dans quelque une de ces excursions multiples où il battait généreusement la campagne. Nous sommes toutefois dans une ignorance complète des derniers épisodes de cette vie illustre ; mais en revanche on